


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 13/01/2026 - 433 - 2018 B 01476 - 838 798 841 - 2 ELLE MODE

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2025

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input type="checkbox"/>		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>						

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2 ELLE MODE 1'Argilité Zac Saint-André Mif68 13016 MARSEILLE FRANCE		1'Argilité Zac Saint-André Mif68 13016 MARSEILLE	
SIRET	83879884100014		
Adresse du principal établissement :			
Ancienne adresse en cas de changement :			

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

## B ACTIVITE

Activités exercées  Si vous avez changé d'activité, cochez la case 

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	380	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W 

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 % 

## F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 15042025 Lieu : MARSEILLE
	Qualité :
	Nom du signataire :

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2025)

Si déposé néant, cochez la case :

<b>I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				<b>c</b>				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				<b>d</b>				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				<b>e</b>				
				<b>f</b>				
				<b>g</b>				
				<b>h</b>				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				<b>i</b>				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				<b>j</b>				
Montant des revenus répartis (5)				<b>Total (a à h)</b>				
<b>J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			<b>4</b>	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	
<b>K DIVERS</b>								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>								
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				31 811		
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)						
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)</b>								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise 2 ELLE MODE							Néant <input type="checkbox"/> *						
Adresse de l'entreprise 1'Argilité Zac Saint-André Mif68 13016 MARSEILLE													
SIREN 8 3 8 7 9 8 8 4 1													
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 0									
							Exercice N clos le						
							3 1 1 2 1 2 0 2 1 4						
<b>ACTIF</b>							Brut		Amortissements-Provisions		Net		
							1		2		3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010	700		012			700		
			Autres *		014	3 500		016	3 500				
	Immobilisations corporelles *				028	3 708		030	2 612		1 095		
	Immobilisations financières * (1)				040	6 840		042			6 840		
			<b>Total I (5)</b>		044	14 748		048	6 112		8 635		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052						
		Marchandises *		060	12 050		062			12 050			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064			066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *				068	10 079		070			10 079	
		Autres* (3)				072			074				
	Valeurs mobilières de placement				080			082					
	Disponibilités				084	16 894		086			16 894		
	Charges constatées d'avance*				092	7 553		094			7 553		
		<b>Total II</b>		096	46 577		098			46 577			
<b>Total général (I + II)</b>							110	61 325		112	6 112		55 212
<b>PASSIF</b>							Exercice N		NET				
							1						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120			3 000			
	Écarts de réévaluation						124						
	Réserve légale						126			33			
	Réserves réglementées*						130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131			132			1 075		
	Report à nouveau						134						
	Résultat de l'exercice						136			323			
	Subventions d'investissement						137						
	Provisions réglementées						140						
			<b>Total I</b>				142			4 431			
Provisions pour risques et charges							<b>Total II</b>		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166			15 193			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)				169	8 379		172			12 537		
	Comptes courants d'associés						173			23 052			
	Autres dettes						175						
Produits constatés d'avance						174							
		<b>Total III</b>				176			50 782				
<b>Total général (I + II + III)</b>							180			55 212			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	14 748			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <sup>2</sup> ELLE MODE		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		[3] [1] [1] [2] [2] [0] [2] [4]		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	264 398	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	22
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	2	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	264 422	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	169 665
	Variation de stock (marchandises)*				236	7 950
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - immobilier : )				242	49 809
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	2 250
	Rémunérations du personnel*				250	32 108
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 125
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	1 135
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264	264 042
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	380	
Produits financiers (III) 280				294		
Charges financières (V)				294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)				300		
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				
dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	57	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	323	
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	323	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	57	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*			248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342
				JEI (44 sexies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quindecies A	181		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Déduction except simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	380
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col.2	356			
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	380	372	
		Déficit col.2				





Désignation de l'entreprise : 2 ELLE MODE

Néant  \*

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles		400	700	402		404		406	700	
Fonds commercial										
Autres		410	3 500	412		414		416	3 500	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	900	442		444		446	900	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 808	472		474		476	2 808	
Immobilisations financières		480	6 840	482		484		486	6 840	
TOTAL		490	14 748	492		494		496	14 748	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	3 106	502	394	504		506	3 500	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	374	532	180	534		536	554	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 497	562	562	564		566	2 059	
TOTAL		570	4 977	572	1 135	574		576	6 112	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 2 ELLE MODE Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
		982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 2 ELLE MODE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	264 420
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	<b>TOTAL 1</b>	106	264 420
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	<b>TOTAL 2</b>	144	2
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	173 456
Variation négative des stocks		145	7 950
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	21 373
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	24 645
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
	<b>TOTAL 3</b>	152	227 424
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	36 998
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	36 998
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	264 420
Effectifs au sens de la CVAE *		023	2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du 01012024	160 au	31122024
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 3 8 7 9 8 8 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 ELLE MODE

ADRESSE (voie) 1'Argilité Zac Saint-André Mif68

CODE POSTAL 13016 VILLE MARSEILLE

Table with 4 columns: Description, Code, Description, Code. Rows include: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), TOTAL DES LIGNES 901 + 903 (905), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (904), TOTAL DES LIGNES 902 + 904 (906).

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom de famille, Prénom(s), Nom d'usage, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

Titre (2), Nom de famille, Prénom(s), Nom d'usage, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance: Date, N° Département, Commune, Pays, Adresse: N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays

© Sage

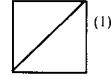
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 8 3 8 7 9 8 8 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 ELLE MODE

ADRESSE (voie) 1'Argilité Zac Saint-André Mif68

CODE POSTAL 13016 VILLE MARSEILLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905
--	-----

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

© Sage

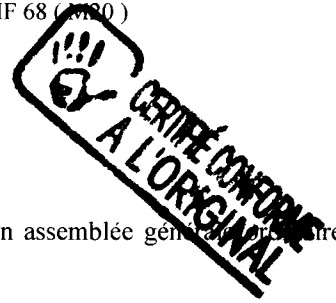
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

# SARL 2 ELLE MODE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE - AU CAPITAL DE 3 000.00 EUROS  
1 AVENUE L ARGILETE - RP ANTOINE SARTORIO - ZAC ST ANDRE - MIF 68 (4700)  
13016 MARSEILLE  
SIRET : 838-798-841

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 MAI 2025



L'an deux mille vingt cinq à 18 h, les associés de la société « 2 elle mode » se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocations faites conformément aux dispositions des statuts.

Étaient présents :

MR ZHANG ZHANG JIANXING	Propriétaire de 50 Parts
MME WANG XIAOHUA	Propriétaire de 50 Parts
<hr/>	
SOIT UN TOTAL DE	Propriétaire de 100 Parts

L'assemblée est présidée par **Mme WANG (ep ZHANG) XIAOHUA** gérant le président constate que les associés présents ou représentés possédant la majorité des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes dispositions ordinaires, conformément aux dispositions des statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Les récépissés des lettres de convocations  
Le rapport de gestion de gérant  
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Les pièces statuant sur les comptes de l'exercice, l'inventaire le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2024  
Approbation de ces comptes et rapports  
Affectation des résultats de l'exercice 2024

Lecture est donnée du rapport du gérant. La discussion est ouverte.

Diverses observations sont présentées : Personne ne demandant plus la parole, le président ne met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

## PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne acte à la gérance, de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et, la communication des comptes sociaux ont bien été observées, et, notamment, la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes annuels de l'exercice 2024 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un BENEFICE de 323,00 EUROS

Elle décide d'affecter le résultat de manière suivante :

Réserves légales	9,69Euros
Aux autres réserves	313,31Euros
Aux report a nouveaux	0,00Euros
<hr/>	
<b>TOTAL de</b>	<b>323,00 Euros</b>

## TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée ordinaire des associés donne quitus entier au gérant pour l'exercice 2024 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par le gérant

Le Gérant

Les associés

